

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 26 (1968)

**Heft:** 2

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

troupes et services les moyens qui leur sont indispensables : par exemple, l'équipement et les installations des troupes de landwehr, des troupes techniques et du ravitaillement, sans oublier le service territorial.

### **Conclusions**

La planification à long terme doit tenir compte des facteurs suivants:

- elle doit tenter, après examen de l'ensemble des problèmes, de reconnaître sur quels objectifs doit porter l'effort principal; elle doit cependant éviter que ce principe ne porte préjudice à l'équilibre général. Il est rare qu'un but dont le caractère semble secondaire puisse être abandonné purement et simplement;
- la planification à long terme doit rester réaliste dans l'estimation des besoins et des possibilités de les satisfaire. Elle doit éliminer toute tendance à la recherche d'un idéal hypothétique. Il convient en particulier de se méfier des solutions de caractère extrême par lesquelles on risque de miser sur une seule carte;
- il est important aussi de ne pas perdre de vue quelles sont les conditions propres à notre pays. Les besoins des armées offensives des grandes puissances s'écartent de plus en plus des nôtres (cette nuance était faible au temps de la Première Guerre mondiale). Nous ne pouvons pas nous borner à suivre le développement des armées étrangères et à les considérer seulement sous l'angle de la menace qu'elles représentent, mais nous devons voir quelles sont les mesures à prendre de notre côté;
- la planification ne devrait pas consister à rattraper le développement en cours, mais au contraire à tenter de prendre de l'avance pour l'avenir. Ceci est d'ailleurs difficile à réaliser.

Le développement monstrueux de la technique guerrière et les besoins croissants de notre défense ne doivent pas nous laisser aller à des demi-mesures. Notre pays vaut de plus grands efforts que ceux que nous sommes accoutumés à faire. Une planification bien dirigée peut contribuer largement à obtenir un rendement optimum, ceci nonobstant l'adage qui dit: « Méfie-toi de tes plans, le Destin ayant les siens! »

**CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

gérant de la

**CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE**

garantie par l'Etat

**Lausanne et ses agences**

Prêts hypothécaires - Dépôts d'épargne - Emission de bons de caisse

## REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Publiée mensuellement en français, anglais et espagnol par le Bureau international du Travail.

Contient des articles et des informations sur des sujets d'intérêt international concernant le travail, l'utilisation des ressources humaines, la politique des revenus, les relations professionnelles et autres questions touchant les conditions de vie et de travail dans tous les pays.

Parmi les articles récents figurent:

Problèmes et politiques de l'emploi au Sénégal, par E. Costa

La formation professionnelle au Chili, par Agustin Alberti S.

Les grèves au Royaume-Uni: Statistiques et tendances récentes,  
par J. F. B. Goodman

Abonnement annuel: 24 francs suisses

Le numéro: 2,40 francs suisses

Envoi franco de port sur commande adressée au Bureau international du Travail, 1211 Genève 22.

## REVUE ÉCONOMIQUE

Publication bimestrielle  
avec le concours de la VI<sup>e</sup> section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes  
et du Centre National de la Recherche Scientifique

Vol. XIX, n° 4 — Juillet 1968

- Productivité globale des facteurs, prévision des prix et politique des revenus . . . . . R. COURBIS
- Qu'est-ce qu'un investissement? . . . . . Y. GAILLARD  
G. THUILLIER
- Budget de programme et rationalité de la décision publique E. ANDREANI
- Cible de consommation et conjoncture . . . . . J. OBRECHT

Abonnements: Le numéro . . . . . 10 F  
France et Union française . . . . . 55 F  
Etranger . . . . . 65 F

Abonnements: 103, bd Saint-Michel, PARIS 5<sup>e</sup> — CCP PARIS 21 335 - 25